

ASSEMBLÉE NATIONALE

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 1173)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 84

présenté par

M. Pierre-Henri Dumont, M. Parigi, M. Le Fur, M. Straumann, M. Kamardine, M. Bazin, Mme Le Grip, Mme Valérie Boyer, Mme Louwagie, Mme Kuster et M. Herbillon

ARTICLE 16

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.